

Boucle familiale de la Loire à Vélo par les Radis



Une randonnée proposée par accueil touristique de BEFFES

Avec les enfants, à partir d'un parc avec aire de jeux au village de Beffes, accessible aux plaisanciers, un bout de "Loire à Vélo" avec vue sur canal, prairies et Loire.

Durée	45 min	Difficulté	Facile
Distance	6,80 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	4 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	4 m	Commune	Beffes (18320)
Point haut	166 m		
Point bas	161 m		



Trace n° 6892

Description

(D) Départ du parc de l'Essent (parking à proximité).

(1) Prendre le parcours "Loire à Vélo" à droite direction Argenvières, le long du canal latéral à la Loire, jusqu'au premier pont, dit des Radis.

(2) Tourner à droite pour prendre la vicinale. Suivre tout droit, à mi-parcours partie ombragée puis, petite côte pour prendre le parcours principal de la "Loire à vélo" La Chapelle Montlinard-Marseilles/Aubigny".

(3) Tourner à droite direction Marseilles/Aubigny, suivre le parcours.

(4) A l'embranchement "Argenvières par le Canal Latéral à la Loire/Beffes", quitter le parcours principal et prendre la descente à droite direction [Beffes](#). Suivre la rue de la Loire jusqu'à la route du Fort ou RD45.

(5) Prendre à droite (balisage Loire à vélo), passer devant la Mairie:

A partir de ce point, deux options sont possibles:

1. (itinéraire sur la carte) : longer à droite du côté de l'église et suivre en face la "rue des Gâchats", jusqu'à bifurquer à gauche à la rue de l'Essent. La suivre jusqu'au parking et retour au parc de l'Essent.
2. soit continuer sur la RD 45 jusqu'au pont de l'écluse et descendre à droite, le long du canal sur le parcours balisé "Loire à Vélo". Retour au Parc de l'Essent.

Points de passage

- D/A Parc de l'Essent**
N 47.097229° / E 3.009736° - alt. 162 m - km 0
- 1 Prendre à droite à la sortie du parking - Canal latéral à la Loire**
N 47.097506° / E 3.008701° - alt. 163 m - km 0.1
- 2 Pont des "radis". Tourner à droite**
N 47.107832° / E 3.009435° - alt. 166 m - km 1.28
- 3 Tourner à droite direction Marseilles/Aubigny - Loire (fleuve)**
N 47.108228° / E 3.024994° - alt. 165 m - km 2.5
- 4 Prendre la descente à droite direction Beffes**
N 47.093311° / E 3.024982° - alt. 165 m - km 4.16
- 5 Prendre à droite (balisage Loire à vélo)**
N 47.091674° / E 3.006818° - alt. 164 m - km 5.69
- D/A Parc de l'Essent**
N 47.097233° / E 3.009736° - alt. 162 m - km 6.8

Informations pratiques

Point d'eau dans les toilettes handicapés, aire de jeux et de pique-nique.
Dans le village: commerçants alimentation, point argent et autres services.

À voir

Sur le parcours: bornes des crues remarquables.

Face à l'Essent: "gare d'eau" et vestiges du site de Chabrolles, vue sur le château.

Sur l'autre rive (accès par la RD45): Chabrolles, site patrimonial industriel de la chaux. Visite guidée gratuite. Centre de plongée subaquatique (accès licenciés en groupes).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-loire-a-velo-familiale-de-beffes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.